



Fès, le 30/07/2017

NOTE AUX ETUDIANTS ADMIS EN DEUXIEME ANNEE

Il est porté à la connaissance des étudiants admis en deuxième année que le passage en S3 est tributaire de la validation du stage d'initiation d'une durée de 4 semaines en juillet et août.

Les étudiants doivent absolument avant de partir en stage passer au service de relation extérieure pour :

- **présenter l'accord de stage**
- **retirer tous les documents à remettre à l'entreprise.**

Les soutenances des stages d'initiation auront lieu comme suit :

Remise des rapports de stage, en trois exemplaires, au plus tard Vendredi 08 septembre 2017 auprès des préparateurs des départements.

Soutenance : Lundi 11, Mardi 12 et Mercredi 13 Septembre 2017 à partir de 8H selon le planning qui sera affiché.

N.B. : Les étudiants qui n'ont pas validé leurs stages d'initiation seront déclarés ajournés.